

Sensibilisons nos aînés afin de contrer la violence

S'en sortir comment ?



- Maintenez-vous informés par les journaux, la radio, la télévision et par vos organismes communautaires, des formes de violence.
- Si vous avez un problème, parlez-en avant qu'il ne soit trop gros...
- Si vous avez peur, demandez de l'aide, des conseils à des gens neutres à votre situation, comme au CLSC, la police de votre localité etc.
- Joignez-vous à un organisme de défense droit de la personne.
- Participez à des activités offertes par les organisme et associations de votre milieu.
- Ne signez aucun document sans demander l'avis d'une personne compétente, et qui a votre confiance. Il faut faire attention aux « beaux parleurs ».
- Renseignez-vous avant de signer un document, une procuration etc.
- Soyez discrets sur vos biens et ne gardez jamais de sommes importantes d'argent à la maison.
- Soyez vigilants. Nous sommes tous un jour au l'autre en situation de vivre des abus.

La prévention est notre meilleure arme pour contrer ces problèmes de violence et n'oubliez pas ce dicton : Personne ne peut mieux s'aider que soi-même.

Aujourd'hui ce que l'on constate n'est en réalité que la pointe de l'iceberg. Connaissant peu leurs droits et les services existants, les victimes de mauvais traitements pensent souvent qu'il est inutile de discuter de leur situation avec qui que ce soit.

Voilà pour quoi l'AQDR trouve si important de fournir de l'information sur la violence et de faire connaître les ressources offertes dans notre milieu. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'AQDR au 450-372-3038.

La violence existe...il faut dire non à toute situation qui détruit notre personne et notre dignité, car la violence, ça blesse !

AQDRement vôtre, Cécile Choinière.